

Comptable Assistant

RNCP37121



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Comptable Assistant de niveau 4 (équivalent BAC +2), délivré par le Ministère du Travail, inscrit sous le numéro 37121 au RNCP.

Pré requis :

Aucun

Public visé

Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de comptable assistant.

Objectifs du programme

- 1. Assurer les opérations comptables au quotidien**
Assurer la gestion administrative et comptable des clients
Assurer la gestion administrative et comptable des fournisseurs
Assurer la gestion administrative et comptable des opérations de trésorerie
- 2. Préparer les opérations comptables périodiques**
Assurer la gestion administrative, comptable et fiscale de la déclaration de TVA
Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
Présenter et transmettre des tableaux de bord
- 3. Participer aux opérations de fin d'exercice**
Traiter les immobilisations et les valeurs mobilières de placement
Traiter les stocks, créances et dettes d'exploitation
Traiter les emprunts et l'affectation du résultat

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

- 11 parcours de e-learning comprenant au total 302 vidéos de formation enregistrées par 91 experts différents.
- 11 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
- Etude et test final de 3 livres (Comptabilité générale, Fiches de gestion de la paie, DCG4 Droit fiscal en fiches et en schémas) sous format électronique qui complètent les parcours de formation.
- Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT.
- Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales.
- Assistance dans la préparation du dossier professionnel ou du rapport de stage à soumettre au jury d'examen.

Contenu du programme

Bloc de compétences 1 : Assurer les opérations comptables au quotidien

4 parcours de e-learning enregistrés par 42 experts différents

- J'assimile les bases de la comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'enregistre les opérations comptables quotidiennes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'optimise la tenue de ma comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'acquiers les bases de la fiscalité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 2 : Préparer les opérations comptables périodiques

3 parcours de e-learning enregistrés par 11 experts différents

- Je déclare et paie la TVA et les autres impôts – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère la trésorerie – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère les dossiers du personnel – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 3 : Participer aux opérations de fin d'exercice

4 parcours de e-learning enregistrés par 38 experts différents

- Je prépare le bilan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je révise les comptes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'analyse la santé financière et les résultats de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Titre professionnel Comptable Assistant délivré à l'issue de la formation, si ce le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37121/>

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 111 H

Heures de tests de connaissances : 14 H

Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique : 11 H

Etude de 3 livres numériques : 120 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H
Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation : 275 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

LES EPREUVES DU TITRE COMPTABLE ASSISTANT

Mise en situation professionnelle : 4h00

Entretien technique : 20 min

Entretien final : 20 min

Le dossier professionnel

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : Demander les conditions de partenariat – commercial@forces.fr

Particulier ou entreprise : Demander un devis

3 580 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr